



Déplacement hors domicile sans doc

Par **Edo M.**, le **15/03/2021** à **15:10**

Bonjour,

Le 19 mars 2020 (la deuxième jour du confinement) j'ai fait une infraction a Ste-Croix-Volvestre: j'étais devant ma porte sans avoir une justificatif. Le gedarmerie m'a dit je ne pouvez pas chercher ce document a la maison, par contre j'avais le droit de chercher un stylo chez moi pour signer le declaration fait par le gendarmerie.

Pour cette infraction j'ai reçu une ordonnance penale de 135€, envoyée le 12/08/2020. Mon nom c'est mal écrit, le lieu de naissance n'est pas correct, et la nationalité non plus. Le 27/08/2020 j'ai envoyer une contestation par courrier récomandée avec accusation de reception, reçu par le Palais de Justice de Foix le 31/08/2020.

Le 13/11/2020 j'ai reçu un rappel pour payer 166€.

Le 13/03/2021 j'ai reçu un Avis de Poursuites par Huissier de Justice pour un montant de 191€ a payer avant le 23/03/2021.

Qu'est-ce que je peut faire maintenant? Que sont mes droits?

Merci pour vos reponds!

Edo